

avec les 1/10.000ème de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'ensemble immobilier « DOMAINE DU GOLF 1 » sus-désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété aux termes d'un acte reçu par Maître Frédérique ANDRE, Notaire à Narbonne, le 22 juin 2007, dont une expédition a été publiée au Service de Publicité Foncière de Montpellier 1, le 27 septembre 2007 sous les références volume 2007 P, n° 13040.

OCCUPATION DU BIEN : Libre de toute occupation.

PROCEDURE :

La présente vente aux enchères est poursuivie à LA REQUETE DU : CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, SA à conseil d'administration au capital de 124.821.566 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 379 502 644, dont le siège social est 26/28, rue de Madrid, 75008 PARIS, venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA) par suite de la réalisation de la fusion au 1er juin 2015 par voie d'absorption de la société CIFRAA, laquelle venait elle-même aux droits, de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD RHONE ALPES AUVERGNE, conformément au procès-verbal de l'assemblée générale

extraordinaire et ordinaire du 24 décembre 2007, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice demeurant audit siège.

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix.

Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de de 3.000 euros.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements s'adresser à :

- Maître Céline LUGAGNE DELPON, Avocat, 7, rue Sainte-Croix - 34000 MONTPELLIER, Tél. : 04.67.82.52.31
- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, siégeant Palais de Justice, Place Pierre-Flotte - 34040 MONTPELLIER, pour consulter le cahier des conditions de vente.

Céline LUGAGNE DELPON

Maître Céline LUGAGNE DELPON

Avocat

7, rue Sainte-Croix - 34000 MONTPELLIER

Tél. : 04.67.82.52.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UN LOGEMENT DE TYPE 2 de 27,55 m²,
en rez-de-chaussée élevé d'un étage (**lot n° 197**) bâtiment C
et **UN PARKING (lot n° 223)**, dans l'ensemble immobilier divisé en copropriété dénommé « DOMAINE DU GOLF 1 » sis Launac Le Vieux - 34690 FABREGUES.

MISE A PRIX : 12.000 EUROS
(douze mille euros)

Visite le Vendredi 7 Juin 2019 de 14 h à 15 h,
par SCP PEYRACHE-NEKADI, Huissiers de Justice à MONTPELLIER

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 17 JUIN 2019 à 14 heures,
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, siégeant Palais de Justice, Salle Auguste Comte,
Place Pierre-Flotte - 34040 MONTPELLIER.

DESIGNATION :

Dans un ensemble en copropriété dénommé « DOMAINE DU GOLF 1 » sis Launac Le Vieux - 34690 FABREGUE, cadastré section BZ n° 42, 43, 48 et 49, pour une contenance totale de 9 ha 04 a 86 ca,

LE LOT N° 197 : Dans le bâtiment C, en rez-de-chaussée élevé d'un étage, un logement de type T2 portant le numéro C-113 du plan, comprenant, au rez-de-chaussée : séjour avec cuisine

ouverte, salle d'eau avec WC incorporé, dégagement et escalier menant à l'étage : une mezzanine et une terrasse en bois, avec 20/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 20/10.000èmes de la quote-part de charges relatives aux équipements communs aux copropriétés DOMAINE DU GOLF I et II, et les 500/10.000èmes des parties communes particulières au bâtiment C.

LE LOT N° 223 : Un parking extérieur,